

## QUELQUES TEMOIGNAGES

- 1) Une grand-mère accompagnée de son petit fils est venue à la maison d'accueil en attendant de rendre visite à la maman de l'enfant. Ce petit garçon se posait de multiples questions, il pensait que sa maman se trouvait derrière des barreaux et probablement en uniforme....  
Face à son inquiétude, la bénévole de service lui a montré quelques photos notamment l'entrée de la Maison d'Arrêt, le portique de détection, le parloir où il rencontrera sa maman.  
A son retour, la grand-mère a rapporté que la visite s'était bien passée, sans trop d'appréhension de la part du petit garçon
  
- 2) Dernièrement un couple (et leurs 2 jeunes enfants), venus spécialement de Reims, tout désespéré sachant que leur frère était incarcéré à la Maison d'Arrêt de Châlons en Champagne depuis 48 heures, souhaitait lui remettre un vestiaire et, non encore muni d'une autorisation de parloir, ne savait comment procéder.  
La bénévole leur a expliqué sommairement le fonctionnement des visites à la Maison d'Arrêt, leur a remis la liste des vêtements autorisés et autres documents permettant d'accéder au parloir.
  
- 3) Régulièrement, une femme et ses beaux-parents demeurant à Charleville-Mézières, viennent pour se rendre au parloir de 13 heures 30. Craignant des difficultés pendant le trajet, ils arrivent toujours en avance munis de leurs repas.  
Ils apprécient beaucoup l'accueil qu'ils reçoivent et sont sûrs de pouvoir prendre un repas chaud, le local « cuisine » étant équipé d'un four micro-ondes.  
Une relation de confiance s'est créée avec la bénévole laquelle, dans la mesure du possible et en toute discrétion, est à l'écoute de leur désarroi.  
Sans l'aide de l'ASPJ, ils ne sauraient où aller car ils ne tiennent pas à partager leurs soucis dans un endroit public.  
Une collation leur sera servie gracieusement